

# NIEUL SUR MER

la ville qui nous rassemble



En page 10

**DU NOUVEAU DANS  
LES ASSOCIATIONS**

**N° 3**

Décembre 2006

# ÉDITO

## TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Je commence cet éditorial en vous annonçant une très bonne nouvelle. Par un arrêté publié le 2 octobre dernier le Préfet de Charente-Mer et le Président du Conseil Général ont conjointement autorisé la création, sur notre commune, d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes.

Nous avions précédemment levé toutes les autres charges qui pesaient sur ce dossier. Cet arrêté nous permet dorénavant d'engager la procédure de construction du bâtiment.

La route est encore longue avant l'inauguration. Une fois le permis de construire obtenu, 14 mois de travaux seront nécessaires. Cette résidence pour personnes âgées sera implantée sur le superbe site de l'ancien terrain de camping du Val Hureau.

Toute la conception de ce futur lieu de vie a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Depuis de longs mois, un comité de pilotage spécifiquement créé pour la circonstance, a imaginé dans le détail le fonctionnement de cet établissement. Composé d'élus(e) et de personnes qualifiées, ce groupe a essentiellement centré sa réflexion sur la qualité de vie des futur(e)s résident(e)s.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie tout particulièrement ces personnes pour le travail qu'elles ont accompli. Le sujet principal de ce magazine est consacré à ce dossier. Vous y trouverez le nom des membres de ce groupe.

Depuis le premier jour, j'ai confié la conduite de ce projet à Roselyne JULIOT, adjointe aux affaires sociales. A l'issue de cette

première phase, je profite de cet éditorial pour la féliciter sur la méthode employée et sur le résultat obtenu.

Dans une prochaine publication, j'aimerais vous annoncer une nouvelle du même type autorisant la construction de la gendarmerie. Cet autre gros dossier progresse. Mais là aussi soyons patients...

Les riverains de la rue des Mille fleurs, de la rue des Sureau, de la rue des Mottes et d'une partie de la rue de l'Océan font eux aussi preuve de patience. Ils subissent depuis de longs mois le bruit des engins, la poussière ou la boue des chantiers. Certes, c'est pour la bonne cause. Leur rue va être mise en valeur. Mais je salue toutefois leur sens du civisme. D'autres projets d'enfouissement des réseaux et d'emballissement de rues sont programmés pour l'an prochain. Ces opérations ont un coût élevé et doivent être étalées dans le temps.

S'agissant de travaux, je me fais l'interprète de celles et ceux qui perdent patience à la vue de certains murs de clôture non enduits. Je comprends que le coût de l'opération soit difficile à supporter en sus du financement d'une maison. Et c'est souvent le cas. Mais compte tenu de l'ancienneté de certaines constructions, cela ne me semble plus être un motif acceptable. **Merci à tous ceux qui ont répondu à mon appel précédent.**

A vous qui avez été patients pour lire cet éditorial jusqu'au bout, je salue de très belles fêtes de Noël.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2007.

Yves ROUSSEAU - Maire de Nieul-sur-Mer

Très cordialement.

**SOMMAIRE**

Édito **2**

Racines **3**

Démocratie **4**

Dossier **5**

Solidarité **6**

Citoyenneté **7**

Passionn(e)s **8**

Citoyenneté **9**

Pratique **10**

Citoyenneté **11**

Agenda **12**



### Nieuil-sur-Mer, la ville qui nous rassemble.

En couverture : les membres de l'association Vieillesse Action et de l'Ensemble de composition chorégraphique (ECC)

Directeur de la publication : Yves ROUSSEAU - Rédacteur en chef : Sébastien ARZALLIER - Photos : Alain DUCA (couverture), Archives municipales.

Conception graphique et éditoriale/mise en page : **300 ans** - Impression : Imprimerie Rochelaise - Tirage : 3 000 ex. - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2006

Nieuil-sur-Mer, la ville qui nous rassemble est édité par le service communication de la mairie de Nieuil-sur-Mer - BP 13 - 17137 Nieuil-sur-Mer - 05 46 37 40 10 - [www.nieuil-sur-mer.fr](http://www.nieuil-sur-mer.fr) - [mairie@nieuil-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieuil-sur-mer.fr)

100 % papier recyclé et post-consumation - Imprimé avec des encres certifiées Ecoblend Nordique



# RACINES

## TÉMOIGNAGE DE L'AUNIS D'AUTREFOIS

Depuis plusieurs siècles déjà le port du Plomb était une fourmière d'échanges commerciaux. On imagine la gouaille des marins au XIII<sup>ème</sup> siècle, venus charger sur leur barque l'or-blanc (le sel), le vin d'Aunis et celui de « l'isle de Rhé », à destination des ports de Flandres et d'Angleterre...



© NEIT

recherchent un emplacement pour le futur arsenal royal. Ils envisagent de réquisitionner le port du Plomb avant de préférer Rochefort, mieux protégé au fond de l'estuaire de la Charente, qui sera retenu. « fosse au Plomb aurait été bientôt comblé, n'ayant point d'autre courant que les eaux du ruisseau de Nieul qui assèche partie de l'année... » (Masse).

### Un lieu d'inspiration

Cabanes dans le marais, claires, maisons basses, barques limitées, collecteurs et bourriches... Quelques vestiges racontent l'activité maritime de Lauzières, comme les toiles et les manuscrits du peintre Gaston Balande qui en était épris : « Impressionné par le pittoresque de l'endroit, je m'installai et lavai une aquarelle de ce curieux coin, bien à mon goût. Comme il est coutume, un artiste-peintre posant son chevalet sur la voie publique attire toujours l'attention de nombreux spectateurs. Le cas ne manqua pas ici, dans ce village perdu parmi les marais salants de l'époque. Ces curieux qui m'apparurent à leur venue, appartenir à la marine, m'apprirent le nom du village : « Lauzières » dont la consonnance tintait favorablement à mes oreilles, tout en ignorant la qualité productrice de ce lieu »

Gaston Balande, extrait de son manuscrit Reban d'une vie de la belle époque, 1959.



Port du Plomb peint par BALANDE, 1959 (Collection privée).

### Un écho à l'histoire

#### et au commerce

Au 9<sup>ème</sup> siècle, les assaillants normands et danois y font étape avant de remonter la Charente. Ils l'auraient baptisé « plum-tree » (« lieu de repos ») ; une sonorité étrangement voisine des métaux qui y transitent depuis des siècles déjà, notamment depuis le gisement minier de Melle : le plomb désignait alors l'argent, l'étain... et le plomb lui-même. La troisième hypothèse qui justifierait le nom du site nous amène au XI<sup>ème</sup> siècle, l'époque à laquelle les bateaux à fort tonnage sont approvisionnés en eau douce par la fontaine Grimeau, un aqueduc souterrain encore en place ainsi qu'une canalisation en plomb.

### Un riche vécu

Le port de Lauzières a été façonné par les aléas naturels. Les grands travaux d'aménagements, commandés en 1608 par le seigneur de Laleu et de L'Houmeau Paul YVON (maire de La Rochelle en 1626), sont rapidement dévastés par l'invasement. C'est l'implantation accidentelle de l'huître portugaise qui lui redonne vie à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Entre temps, les troupes royales s'y installent pendant le grand siège de La Rochelle de 1627. Trois mille cinq cent mousquetaires et gens d'armes y contrôlent les abords de « l'isle de Rhé ». A la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, les ingénieurs de Louis XIV

Port du Plomb, sous le temple peint par BALANDE, 1959 (Collection privée).

Aujourd'hui en France, il existe plus de 12 millions de personnes de plus de 60 ans dont 800 000 sont en perte d'autonomie : elles seront 1,7 millions en 2020.

En Poitou-Charentes, la perte d'autonomie touche actuellement plus de 31 000 personnes de 60 ans et plus : notre région étant l'une des plus âgées de France. D'après les chiffres de l'INSEE, 2 personnes dépendantes sur 3 y sont des femmes ; le maintien à domicile est la solution la plus fréquente avec l'aide de la famille et de l'entourage permettant de reculer le plus longtemps possible l'entrée en institution.

En Charente-Maritime, dans la décennie à venir, une forte augmentation du taux des dépendants est à prévoir du fait d'un afflux migratoire de personnes âgées dans les années 90-99.

Deux orientations principales sont proposées dans la prise en charge des dépendants : les SSAD (services de soins infirmiers à domicile) et les EHPAD (établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes).

Ces établissements sont signataires d'une convention tripartite avec l'Etat et le Conseil Général, résultant de la mise en place de l'APA au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et d'une politique volontariste du Gouvernement en direction des personnes âgées depuis 4 ans.

Des formules intermédiaires plus souples doivent être développées.

Dans le cadre du plan Solidarité-Grand Age, présenté par Philippe BAS ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la Famille, les Collectivités Locales se doivent de mettre en route une politique active pour faire face à cet enjeu majeur des années à venir.

Les personnes âgées n'occupent pas toute la place qu'elles méritent dans notre société, étant trop souvent exclues de la vie économique et sociale.

Les démarches de maintien du lien intergénérationnel doivent être multipliées (soutien scolaire par les retraités, initiation aux nouvelles technologies, intégration des structures d'accueil pour personnes âgées au sein des quartiers...)

C'est pourquoi nous ne pouvons que vous louer de l'évolution du projet de Centre de Ve à NIEUL et agir pour l'intégration de cette structure et de ses pensionnaires dans la vie neuilaise.

cité pour que chacun y prenne ses marques. Autour du cocktail, la discussion s'est poursuivie dans la cordialité.

Le premier adjoint Henri LAMBERT accueillant les nouveaux Neuiliens.



# DÉMOCRATIE

## NIEUL PEUT COMPTER SUR SES HABITANTS

En 1999, le dernier recensement de la population estimait à 5641 habitants la commune de Nieul-sur-Mer. Savoir combien nous sommes aujourd'hui permet de répondre par des infrastructures adaptées aux conséquences des mutations démographiques.

Il viendra frapper à vos portes du 17 janvier au 18 février 2007 mais n'aura rien à vous vendre... Vous reconnaîtrez l'agent recenseur responsable de votre secteur à sa carte tricolore, qui comporte également sa photographie ainsi qu'une signature du Maire, qui l'aura recruté. Dans un premier temps, il vous remettra en main propre l'enquête à remplir : un imprimé par logement et un autre pour chaque personne y résidant. Vous conviendrez ensuite d'un rendez-vous pour les lui retourner dans les semaines à venir, ou pour qu'il vous aide à les compléter. Protégés par le secret professionnel, les renseignements qui seront portés sur les imprimés ne donneront lieu à aucune autre exploitation que des statistiques. En cas de difficultés ou d'interrogations particulières, vous pouvez contacter par téléphone le directeur général des services de la mairie, chargé de coordonner l'ensemble des opérations : 05 46 37 40 10.

Le Maire vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez à cet agent recenseur.

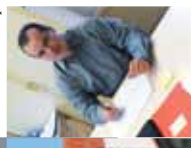
## LE COVOITURAGE, ÇA ROULE POUR TOUS

L'individualisme au volant, ça coûte cher, ça pollue, ça met en retard et c'est l'ennui. Le covoiturage devient un phénomène de société, qui évolue à mesure des hausses fréquentes du prix de l'essence. Mais plus seulement : la menace écologique, de plus en plus perceptible, a désormais de quoi nous préoccuper autant que nos économies. Humainement, la compagnie de ceux qui vivent à deux pas de chez nous et que nous ne connaissons pas s'avère tout aussi positive, qu'il s'agisse de rite à plusieurs des programmes radio ou de s'astreindre à une plus grande vigilance dans le trafic. Les villes

ECOLUTIS  
17550 FOURAAS  
Numéro de téléphone indigo 0820 820 138 (0,09 € la min.)  
www.covoiturage17.com

## UN CHEF D'ORCHESTRE AUX SERVICES TECHNIQUES

Pour seconder le Directeur des services techniques, Jérôme Vomscheid, dans la gestion du centre technique municipal, la collectivité a recruté, depuis le 15 octobre 2006, Fabrice Diard, 38 ans. Ainsy, pendant que ce nouvel agent coordonne les pôles voiries, espaces verts et bâtiments de la ville, Jérôme Vomscheid peut désormais s'investir dans les dossiers d'urbanisme qui façonneront Nieul dans l'avenir (voir dossier



Souhaitons-lui la bienvenue !

## NOS NOUVEAUX VOISINS

Tous ont répondu à l'invitation qui avait été publiée dans la précédente édition du magazine. Entouré de ses adjoints, des conseillers municipaux et des chefs de services, le Maire les a chaleureusement accueillis. Après un large tour d'horizon de la vie locale, l'équipe municipale leur a remis un document sur la



## DERNIÈRES RETOUCHES

Dans le cadre du programme des aménagements urbains de la commune, des travaux ont été engagés :



Aménagement de la piste cyclable.

Dans le bourg la rénovation des réseaux d'assainissement et les effacements de réseaux aériens sont en phase d'achèvement rue des Mille Fleurs, rue des Sureauux et rue des Mottes. Les travaux d'aménagement urbains seront réceptionnés pour l'été 2007. Après l'enquête publique du mois de mai 2006, impulsée par la loi sur l'eau, la commune s'est attaquée au confortement des berges du Gô. Les résultats seront visibles au printemps 2007.

## Piste cyclable du nord de La Rochelle à Esnandes

Comme évoquée dans le précédent magazine, la modernisation des liaisons cyclables qui traversent la commune arrive à terme. Du parc municipal on peut dorénavant rejoindre Esnandes en passant par la rue des Fleurs, la rue des Tourettes, la rue Léopold Bouchet, la route de Marsilly et enfin le chemin du Pas du Loup. L'avenue du Parc sera bientôt sécurisée, à sa jonction avec la rue des Fleurs, la réalisation d'un plateau surélevé facilitera la traversée des piétons et des deux-roues.

## Changer la lumière, mieux regarder la ville

Conformément au programme pluriannuel de modernisation du réseau d'éclairage public, une première tranche est terminée depuis cet été, près de 53 points lumineux remplacés et harmonisés selon leur localisation. Un nouvel équipement plus performant et moins gourmand en énergie s'est substitué au matériel vétuste. D'abord mis en place dans les lotissements et les secteurs résidentiels, il est voté à s'étendre aux voies structurantes et aux voies de desserte.

## Et à Lauzières

La commune a demandé au Département, gestionnaire de la voie, d'étudier un projet d'aménagement urbain rue du Port, entre le

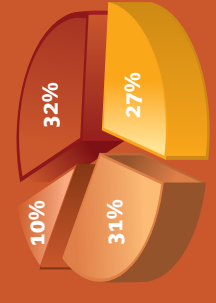


La réception des travaux par Henri LAMBERT, premier adjoint, et François AUBIN, adjoint chargé de la voirie.

Des réseaux aériens enterrés à disposition.

- Travaux d'entretien et petits travaux neufs de voirie sur l'ensemble de la commune : 460 000 € soit 32 % du budget voirie.
- Aménagement de la rue des Mottes : 380 000 € soit 27 % du budget voirie.
- Aménagement des rues Mille Fleurs et Sureauux : 450 000 € soit 31 % du budget voirie.
- Travaux neufs et d'entretien, modernisation de l'éclairage public : 140 000 € soit 10 % du budget voirie.

## Point financier



# DOSSIER

## LE CENTRE DE VIE, S'ÉPANOUIT AUPRÈS DES AUTRES

**Le vieillissement de la population implique la création de structures adaptées et le renforcement des moyens humains. Consciente des enjeux, la municipalité de Nieul-sur-Mer s'équipe d'un Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).**

Dans la lignée des récentes lois concernant l'aide aux personnes âgées, les maisons de retraite et les foyers qui hébergent nos aînés vont devoir choisir un statut entre « EHPA » et « EHPAD ». Les seconds, comme à Nieul, pensent un dispositif global pour l'assistance aux personnes dépendantes, avec une équipe médicale compétente. C'est le rôle du comité de pilotage qui, sous la houlette de Roselyne Juliot adjointe au maire, rassemble des membres du conseil communal d'action sociale, des élus municipaux ainsi que des professionnels de la gérontologie. Il y a trois ans, ce projet dénommé « centre de vie pour personnes âgées » suscitait l'adhésion des autorités et l'équipe entreprenait une collaboration avec le Conseil général et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Depuis, tous s'engagent pour ouvrir ses portes fin 2008.

### Le centre de vie : confort et sécurité

La capacité d'accueil est estimée à soixante-dix résidents à partir de 60 ans; même si l'on



pour participer aux ateliers avec ceux qui pourraient être leurs grands-parents; mais aussi, pourquoi pas, les répétitions de la chorale, que les résidents pourront rejoindre. Comme sur une place de village, on y trouvera une boutique pour faire ses achats (magazines, friandises...), un café pour boire un verre entre amis et même un salon de coiffure ! Les repas, servis dans la salle de restaurant, seront préparés avec les soins d'un chef cuisinier. Cependant le personnel incitera tout autant les résidents à sortir pour garder le lien avec la population locale, et pourra les accompagner à tous moments.

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer seront, elles, hébergées dans une unité de soin spécialement conçue à cet effet. Différentes modalités de séjour seront envisageables : en longue durée, sur de courtes périodes, le temps que leur famille partent en vacances, ou simplement le temps d'un repas, d'une animation... Pour ce qui est de la sécurité, des moyens matériels seront disponibles pour tous tandis qu'une équipe médicale de trente personnes (infirmières, des aides soignantes, un médecin et psychologue) veillera en permanence aux besoins des résidents. Tous relèveront de la fonction publique hospitalière et les procédures de recrutement du personnel auront lieu courant 2008.

### Un accueil chaleureux

Le hall d'accueil sera conçu comme un espace culturel où seront régulièrement présentés des expositions, avec coin lecture régulièrement achalandé par une bibliothécaire. Une animatrice à temps plein exploitera quotidiennement la salle dédiée aux associations locales (d'une capacité de cent personnes), pour l'organisation de leurs manifestations. On prévoit déjà d'y recevoir les enfants du centre de loisirs municipal

### Un intérieur confortable et personnel

Au final, des patios ouvriront le centre à la lumière naturelle, mais de manière à ce quelle soit supportable en période estivale. À tout moment les résidents pourront s'aérer dans le jardin tandis que les espaces verts souffriront à la vue de la plupart des logements privatifs pour les plus casaniers. Les logements en eux-mêmes comporteront une salle d'eau (douche, lavabo, sanitaires) spécifiquement étudiée pour pallier la perte d'autonomie; la largeur des portes est mesurée de façon à permettre une circulation facilitée des fauteuils roulants. Quant à l'espace de vie des chambres, il pourra être librement aménagé par les résidents et chacun pourra apporter son mobilier personnel pour recréer l'environnement qui lui est familier. Les couples pourront même occuper des chambres communicantes. Les couleurs des différentes parties de l'établissement seront suffisamment distinctes pour les personnes désorientées, accompagnées d'une signalisation plus lisible.

### Un centre de vie pour tous

La municipalité conçoit le centre de vie comme un lieu accessible à tous ceux qui en ont besoin, quelles que soient leurs ressources. Le projet, dans son ensemble, est pensé de manière à concilier le respect de normes drastiques, ce qui implique des investissements en conséquence, et un moindre coût pour les bénéficiaires. Après présentation du projet auprès du conseil général, la municipalité a obtenu l'habilitation à l'aide sociale de l'établissement, afin que les frais de séjour des moins favorisés soient pris en charge presque intégralement.

Le tarif, pour les autres, avoisinera 52 € par jour, auquel s'ajoutera le taux dépendance de 3,5 €. L'établissement sera financé en majeure partie par le résident, par le conseil général ainsi que les organismes de sécurité sociale.

## Les membres du comité de pilotage

- **Mme ALLONNEAU**  
Infirmière en geriatric à Saint-Martin de Ré
- **Mme BECONNIER Bénédicte**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'Administration du CCAS, employée à la Mission locale de La Rochelle
- **Mme BIGEON Marie Yvonne**  
Représentante du Conseil des Sages (à la date de création du comité de pilotage)
- **M. COUDREUSE Jean François**  
Médecin gériatologue à l'Hôpital de La Rochelle
- **Mme DUPERE Françoise**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'Administration du CCAS, éducatrice spécialisée
- **M. FIOUET Gilbert**  
Conseiller municipal, membre du Conseil d'Administration du CCAS, président de l'association « la maison des chômeurs » de La Rochelle.
- **Mme GIMONET Catherine**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'Administration du CCAS, infirmière à domicile
- **Mme GOUJAT Amélie**  
Membre du Conseil d'Administration du CCAS, représentante du Conseil des Sages (à la date de création du comité de pilotage)
- **Mme JULIOT Roselyne,**  
Adjointe au maire, chargée des affaires sociales, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale
- **Mme LAMBERT Maryvonne**  
Infirmière scolaire
- **Mme REGNIER Sophie**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'Administration du CCAS, médecin
- **Mme SROUET Jacqueline**  
Membre du Conseil d'Administration du CCAS, représentant le club des anciens les bûes, d'or, retraités, ex-cuisinière dans un foyer logement

Chef de projet : RAVERDY Hénri, Directeur CCAS  
Direction technique : YOMSCHEID Jérôme, Directeur des Services Techniques

## Pour un établissement à notre image, baptisons le centre de vie :

Inspiré par la démarche, faites nous parvenir vos idées de nom !

Merci de les adresser  
au Centre communal d'action sociale (CCAS)  
Directeur : Hervé RAVERDY  
CCAS - avenue du parc  
tél. 05-46-37-40-10



### Au cœur du village

Toutes les automatisations administratives aujourd'hui acquises, le projet centre de vie est bel et bien lancé.

L'adresse du centre s'est fixée sur le terrain de l'ancien camping, à l'angle de la rue du Val Hureau et de la route de l'Aubréçay. Joutant le centre bourg, il sera situé à proximité de la vie neuilaise : la Poste, l'église, la bibliothèque, les commerces, la mairie et le parc municipal... Confort et sécurité seront les maîtres-mots de la vie au sein de l'établissement. Le centre de vie accueillera 70 résidents ; des formules d'hébergement temporaire et d'accueil de jour seront proposées. Alors que l'inscription des résidents commencera à la fin de l'année 2007, l'ouverture de l'établissement est prévue au dernier trimestre 2008.





## LA DOUCEUR D'UN FOYER



permettre d'accéder aux activités de loisirs et de la vie sociale (promenade, rendez-vous chez le coiffeur, le médecin...) Inhabilités à effectuer des actes médicaux, leur statut justifié malgré tout un soutien aux gestes quotidiens de la personne (prise de médicaments, lever et coucher, habilage...) dans le respect de son intimité. Mais avant tout cela leur mission consiste à stimuler les capacités intellectuelles, sensorielles et motrices à travers des activités concrètes. Le CCAS est responsable du bon déroulement de ce service, défini dans une charte d'intervention à domicile et mis à disposition de tous les bénéficiaires.

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale du CCAS sur rendez-vous :

- le lundi de 13 heures à 16 heures,
- le mardi de 9 heures à 16 heures,
- le jeudi de 9 heures à 12 heures.

ou bien à votre domicile.

Numéro de téléphone du CCAS : 05-46-37 40 10

**Accueil parental souhaitable**  
Vous avez de l'espace, du temps et de l'affection à donner à quelqu'un, une dizaine de jeunes en ont besoin.

L'unité éducative d'hébergement diversifié de La Rochelle recherche des familles d'accueil pour apporter un cadre éducatif à des adolescents de 15 à 18 ans.

La Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse vous présente la marche à suivre au 05.46.44.27.14



### Des besoins ciblés

Leurs travaux dépassent largement le cadre de l'entretien ménager. Leur intervention s'avère indispensable au moment des courses, pour ne rien oublier et pouvoir transporter des produits lourds comme les packs d'eau et de lait... Sans leur participation à l'élaboration des menus, les repas ne seraient aussi variés, équilibrés ni conformes aux éventuels régimes prescrits. Dans d'autres registres, ce sont elles encore qui veillent à la gestion des démarches administratives (lecture du courrier, réclamation de documents administratifs...) et qui accompagnent les personnes dans leurs déplacements, afin de leur

# SOLIDARITÉ

## TRAITER LE PROBLÈME DU LOGEMENT EN TOUTE FRANCHISE



**Excessif. Le prix du foncier dans l'agglomération rochelaise ne garantit pas aux familles où les deux conjoints travaillent de trouver un logement décent.**

Parfaitement consciente de cette situation, la municipalité déploie tous ses moyens pour implanter de nouveaux logements à loyer modéré. Résultat de la dernière opération en date, vingt-six logements sociaux ont été érigés par la société d'HLM « Atlantic Aménagement » au lieu-dit « Les Franchises », route de l'Autreçay. Le Maire, le président de la société d'HLM Claude PETIT et le vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle René BENEITEAU (représentant de Maxime BONO, président de la Cda) sont venus célébrer l'inauguration de ce lotissement le 7 octobre. Les nouveaux voisins ont été invités par la commune à venir y partager leurs impressions autour d'un verre. Au total, la ville recense cent quarante quatre logements de ce type.



## MISSION ACCOMPLIE

Gage de maturité, on peut être un jeune occidental et avoir conscience de ses privilèges. Sept membres du Conseil de Jeunes sont partis en mission humanitaire au Sénégal du 26 octobre au 3 novembre, pour donner les mêmes moyens aux plus démunis. Fausse alerte pour les donateurs à l'affût de leurs bagages... À côté des quelques affaires de recharge, les jeunes nieulais, accompagnés de trois animateurs du service enfance-jeunesse, avaient entassé les armes de première nécessité pour apprendre : stylos, feutres, cahiers et livres. C'est après 16 heures de route depuis Dakar qu'ils ont pu rallier la petite ville de Bakel, aux abords du fleuve, et redistribuer dans les écoles le mobilier préalablement restaurés à Nieul avec l'aide du Conseil de Sages. Chaleur et poussière ne sont pas venues à bout de leur détermination, récompensée par des moments de plaisir comme la descente du Sénégal en pirogue et la fête organisée en leur honneur par les villageois ainsi que l'association « Cité francophone Bakel - La Rochelle ». Découvrir la difficulté des conditions de vie en Afrique s'est avéré aussi enrichissant que de s'adapter à une culture différente ; une expérience humaine qui a rapproché les jeunes nieulais. Ils sont rentrés avec de nouvelles idées de projet en tête. En attendant le prochain voyage, il va falloir qu'ils explorent leur propre programme scolaire ! Encore un grand merci aux citoyens de Bakel pour leur accueil et leur savoir-vivre...



Les partenaires de cette aventure :  
L'association Cité Francophone-La Rochelle / La CDA et la Préfecture "Contrat de Ville"  
La CAF et le ministère de la Jeunesse et des sports "Projets Jeunes" / Le Conseil d'Enfants  
Le Conseil des Sages / La Municipalité / Les donateurs "Journées scolaires"

## LES NIEULAIS FONT DU SKI

On ne change pas les bonnes habitudes. La municipalité propose à nouveau aux enfants et aux jeunes de la commune (de 8 à 17 ans) un séjour au ski du 4 au 10 mars 2007, à la Pierre et Martin (Pyrénées-Atlantiques). Un chalet au pied des pistes, des cours de ski pour les débutants, une équipe d'animateurs bien connue sur la commune et des tarifs pour tous (de 127 € à 371 € suivant votre revenu fiscal).

Renseignements et inscriptions en mairie (attention : places limitées à 40).



Le groupe des défilants du voyage 2006

# CITOYENNETÉ



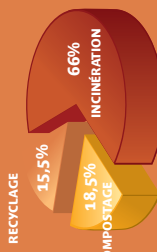
On ne pourra plus dire qu'on ne le savait pas !

Il paraît que nous sommes mieux sensibilisés aux risques liés à notre consommation et pourtant en France, le volume de nos déchets a augmenté de 10 % en 10 ans : 360 kg par habitant et par an, soit 1,4 tonne pour une famille de 4 personnes !

L'ADDER, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, en vient à nous interpellier à travers une campagne nationale « Réduisons vite nos déchets, ça débordé ». La collecte et le traitement ne sont pas une solution en soi dans la mesure où la facture s'élève à plus de 4 milliards d'euros par an ; tout ce qui n'est incinéré ou stocké en décharge est alors recyclé ou composé, ce qui représente moins de 20% du tonnage. Par ailleurs, la mise en décharge et l'incinération ont d'autres impacts sur notre environnement : pollution, odeurs, atteinte au paysage...

- Dans l'agglomération rochelaise (Cda), 70 000 T de déchets ont été collectés en 2005 dont :
- 46 000 T de déchets ménagers (sacs noirs),
  - 8 000 T de déchets triés (sacs jaunes et déchetteries),
  - 5 000 T de verres (conteneurs et déchetteries),
  - 11 000 T de déchets verts (déchettes)

Nous devons persévérer mais obtenons tout de même un bon point : la quantité de déchets recyclés (65,5 kg/habitant/an) est bien supérieure à la moyenne nationale (47 kg/habitant/an). En attendant, nous assumons tous le financement de la collecte et du traitement des déchets par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 10,5 millions d'euros l'année dernière ! Le prix à payer pour les 1 271 tonnes de déchets ménagers (sacs noirs) et 331 tonnes de déchets triés (sacs jaunes et déchetterie) sur notre commune...



Les déchets de la Cda ne sont pas stockés en décharge : la majorité est incinérée mais plus de 30% du tonnage sont recyclés ou compostés !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas...



Créé en 1993, le Conseil des Sages est une instance consultative de réflexion et de proposition dont le but est de faire avancer la démocratie locale et la citoyenneté active. Les membres sont nommés par le Conseil municipal pour 3 ans, le renouvellement se faisant par tiers tous les ans.

**La composition du bureau :**  
 Présidente Annie MANACHI  
 Vice-présidents Marie-Pierre DRUAUX-BOUTTELL  
 Claude BOISMORAND  
 Secrétaire Jean-Pierre VIALARD  
 Secrétaire Adjoint Colette COULON  
 Membres du bureau Marie AUDUREAU  
 Roger MITTAINÉ

**Les conseillers :**  
 AUDUREAU Marie  
 BESSUS Patricia  
 BOISMORAND Claude  
 BRISE Guy  
 CHARLES Chantal  
 CHEVREAU Marie-Louise  
 COLLIGNON Jean-Paul  
 COMTE Serge  
 COULON Colette  
 DESFONTAINE Guy  
 DETAPPE Françoise  
 DRUAUX-BOUTTELL Marie-Pierre  
 DUVERGER NEDELLEC Etienne  
 HAYMONIC Jean  
 HAUMONT Jean-Loup  
 JEANNE BEYLOT Robert  
 LAMIRALTY Marcel  
 LE GREL Etienne  
 LOZOWSKI Lucie  
 MAUPIREY Jacques  
 MANACH Annie  
 MERDRIGNAC Raymond  
 MITTAINÉ Roger  
 MONTAIS Chantal  
 PEROCHÉAU James  
 PERRIER Jean  
 PINERO Antoine  
 TELLIER Marlène  
 VIALARD Jean-Pierre

# INFOS PRATIQUES

## NOUVEAUX PASSEPORTS

- Depuis le mois de juin, la préfecture établit de nouveaux passeports électroniques : ce qui implique une démarche spécifique ainsi que de plus amples justificatifs.
- Le jugement de divorce fixant l'exercice de l'autorité parentale pour les mineurs, le cas échéant
- La validité de ce document reste inchangée : le passeport électronique sera délivré pour dix ans aux majeurs, pour cinq ans aux mineurs. Plus aucune inscription de mineur sur le passeport d'un majeur ne sera autorisée, désormais, chacun doit faire une demande propre. Quant au délai pour l'obtenir, il est de 3 à 4 semaines.

## LE NOUVEL ÉTENDARD DE LA COMMUNE

« La ville qui nous rassemble » c'est l'esprit de notre tout jeune magazine municipal. Cette devise estampille désormais le logo de la commune, que vous pouvez vous procurer en quelques exemplaires au secrétariat de la mairie.

## LA POSTE SE MET AUX HORAIRES D'HIVER

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, l'heure limite du dépôt du courrier sera fixée à 17h30 pour les plis à destination de la région Poitou-Charentes. Attention aux destinations en dehors de la région, l'heure limite de départ du courrier étant fixée à 15h45.

## PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoints reçoivent en mairie (mairie@nieul-sur-mer.fr) en indiquant sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone (05 46 37 40 10) ou par courrier l'objet de la demande.

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

Mairie 05.46.37.40.10	Pompier 18
Centre communal d'action sociale 05.46.37.40.10	SAMU 15
École maternelle Françoise Dolto 05.46.37.40.86	Gendarmerie 05.46.00.50.99
École primaire Gabriel Chobelet 05.46.37.41.85	Maison médicale de garde 05.46.27.55.20
École primaire du Fief Arnaud 05.46.37.93.97	Centre anti-poisons 05.56.96.40.80
Bibliothèque 05.46.37.39.18	Dépannage EDF 0.810.333.017
Centre de loisirs 05.46.37.90.99	SAUR (distribution eau potable) 05.46.44.29.11
Police municipale 05.46.37.88.62	CDA service assainissement eaux usées 05.46.30.35.35
Déchetterie 05.46.37.00.82	CDA service ramassage ordures ménagères 05.46.51.50.97
Appel d'urgence européen 112	

## DE MINI, IL N'Y A QUE LE BATEAU

Soixante-dix minis 6,50 s'engageaient le dimanche 30 juillet pour un aller retour « les Sables d'Olonne - les Açores - les Sables d'Olonne » sur un mois de course. Plus de 2600 milles (soit 4160 kilomètres) en solitaire, entre la Vendée et l'Archipel Portugais. Le Nieuwais Fabien Sellier, pensionnaire de l'école de voile ASPTT La Rochelle, témoigne.

**Comment vous-êtes-vous préparé à cette course ?**  
 « Je me suis entraîné depuis solitaire vers l'Irlande et participer à 3 courses du circuit des Minis »

**En dehors des mauvais temps et de la « pétrole » (absence de vent), quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**  
 « Sur les minis, les courants sont rapidement concrets à la barre, toujours assis dans la même position, peu confortable. À la moindre manœuvre, on se retrouve à crapahuter à genoux sur le pont. La minuscule cabine est encombrée par les voiles et tout le matériel embarqué. »

**7<sup>me</sup> position après huit jours et dix heures de course, et quelle impression ?**  
 « J'étais super content de cette première étape. À la sortie du golf de Gasogne, après les deux jours de mauvais temps qui nous ont surpris, j'étais en quatrième position. Ensuite j'ai été obligé de réduire la voilure car mon pilote automatique ne tenait pas avec les 25-30 nœuds de vent. J'ai perdu de la vitesse et quelques places par la même occasion. »

**Dans quelles conditions avez-vous amorcé la deuxième partie ?**  
 « Nous sommes partis dans une brise soutenue sur une mer toujours formée et j'ai tout fait pour me sortir rapidement des rafales et des perturbations provoquées par les reliefs volcaniques de l'île. »

## VIE « ASSOCIATIVE »

À Nieul, on peut se bouger sans « faire du sport » et se cultiver autrement. Trois nouvelles façons de s'aérer l'esprit :

► Ensemble de composition chorégraphique (ECC)  
 Président : Gérard LEFORT  
 Intervenantes : Dominique PRINCE 06.82.04.21.12  
 Valérie SABUT 06.98.02.42.29

Les deux chorégraphes de l'ECC s'inspirent des expériences et des aspirations de chacun pour penser un spectacle de danse contemporaine qui mêse différentes formes d'expression. A raison de deux ateliers de 3 heures par mois le samedi après midi (à confirmer), votre travail aboutit à une création destinée à la scène et à la vidéo.

► Warmup skate asso'  
 Régénères - Fabien CHAIGNE 06.30.57.55.06  
 Béatrice Pabo 06.61.48.77.44

Pour que les riders de tous les âges et les simples curieux se retrouvent ; les débutants sont initiés, les confirmés sont évalués au cours des compétitions. L'association prévoit des déplacements collectifs vers d'autres skateparks, histoire de se mettre à l'épreuve sur d'autres terrains...

► Horizons africains

Président : Carole BONAIN FADIO  
 Intervenante : Koffi FADIO 06.74.23.76.70  
 Développer les échanges culturels entre la France et le Bénin en apprenant à maîtriser le djembé, les maracas ; mais aussi découvrir des instruments plus rares, comme les cymbales métalliques des gongs ainsi que les gongs, ces ancestrales calabasses en terre cuite qui sonnent à la fin des combats dans les tribus africaines. Vibrez tous les lundis à la salle polyvalente de Nieul-sur-Mer de 19h à 20h !



## CULTURE : LA SAISON 2007 VA VOUS RAVIR

Mener une politique culturelle à Nieul, c'est vous donner la culture que vous aimez, mais aussi vous surprendre, familiariser votre oreille à de nouvelles sonorités... C'est aussi vous en donner souvent et vous en faire voir de toutes les couleurs !



Un accès libre, mais pas une culture au rabais pour autant. Nos invités ont été sélectionnés sur le seul critère de leur talent, de l'émotion partagée avec des artistes agerriés dans les grandes enseignes de la culture et de jeunes créateurs, sur des scènes plus confidentielles... Avidé d'images, de musique et de savoir : mettez-vous en mode « découverte » ! Nous incitons nos aînés à apprécier la grâce des rencontres hip hop sur la place, pour comprendre le langage de leurs petits-enfants. Même traitement pour les jeunes qui écouteront d'un autre oeil les concerts lyriques et les chants sacrés, transcendés par les sites de notre patrimoine. Les expositions et les conférences de cette saison auront un goût salé, préparées par des intervenants qui racontent la mer chacun à leur façon. Entré dans toute la saison à l'épicerie, vous serez prêt pour la finale du dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2007 au port du Plomb.

Suivez l'agenda, ça promet !

# AGENDA

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2006

DATE	ORGANISATEUR	LIEU	NATURE	HEURE
samedi 20 janvier	Commission culturelle	Salle polyvalente	Concert "The Buzz" association "La Puce à l'Oreille"	20h30
dimanche 28 janvier	Pousse de Bambou	Salle polyvalente	Loto	14h30
vendredi 2 février	Ciel d'Aunis	petite Salle polyvalente	Conférence : La lune de la mythologie aux réalités scientifiques	20h30
samedi 3 février	Association Musicale Sainte-Cécile de Lagord	Chapelle de Lauzières	Concert des professeurs de l'école de musique de Lagord	20h30
samedi 10 février	Commission culturelle	Salle Saint Blaise	Concert "DUO BERIMBA et ses invités"	20h30
samedi 3 mars	Boxing Club Nieulais	Salle polyvalente	Gala de Full Contact	20h
samedi 17 mars	Tambours d'Aurore	Brasserie du Moulin	Café poétique - l'Amour - Dans le cadre du printemps des poètes	de 17h à 19h
samedi 17 mars	Comité des fêtes	Salle polyvalente	Soirée cabaret	20h30
samedi 17 mars	Ciel d'Aunis	Ecole de Lauzières	Stage : Faites vos cadrans solaires (prévoir pique-nique)	de 10h à 18h
jeudi 22 mars	Commission culturelle	Salle Saint Blaise	Soirée contes	20h30
samedi 24 mars	Ciel d'Aunis	Ecole de Lauzières	Stage : Aide à l'utilisation de vos lunettes et télescopes (prévoir pique-nique)	de 16h à 24h
dimanche 25 mars	Association Sportive Maritime	Salle polyvalente	Loto	de 10h à 20h
mercredi 28 mars	Commission culturelle	Bibliothèque	Lecture autour de Seignolles	18h30
vendredi 30 mars	Ciel d'Aunis	petite Salle polyvalente	Conférence débat par Yves Rousseau "L'astronomie, pourquoi ?"	20h30
samedi 31 mars	Club des supporters de l'ASM	Salle polyvalente	Soirée dansante	20h

À découper et conserver précieusement



### CONCERT DU SAMEDI 10 FEVRIER 2007 Duo Bérimba

Béatrice Reuther, guitariste, Stéphane Grosjean, percussionniste tous deux brillants musiciens confirmés composent le DUO BERIMBA depuis 2003. Créer, adapter, transcrire un répertoire original autour de la guitare et des percussions guident inlassablement nos deux artistes...

De plus, deux invités, Julien Gomila au saxophone et Jean-Michel Oudin à la clarinette seront présents à l'occasion du concert du samedi 10 février 2007 à 20h30 à la salle Saint-Blaise pour une soirée inoubliable aux couleurs tango avec des rythmes endiablés.



### CONCERT DU SAMEDI 20 JANVIER 2007 The Buzz

Les chansons rock, soul, ou rythm and blues des années 70 connaissent aujourd'hui une renaissance, et ont été adoptées par les jeunes générations.

Des Beatles à Otis Redding, en passant par les Blues Brothers, les Beach Boys, Aretha Franklin ou Queen, c'est ce répertoire harmonisé spécialement par Patrick Papineau, qui interprète The Buzz, dans une énergie et une ferveur proches du gospel.

The Buzz (ex Rock & Soul Chorus) existe depuis septembre 2001, il comprend une cinquantaine de choristes.



### CONCERT DU SAMEDI 3 FEVRIER 2007 Espace musique Sainte-Cécile

L'espace musique Sainte-Cécile de Lagord accueille une école associative de musique et un orchestre d'harmonie. Elle a été construite en 2003 et propose un auditorium, des salles de cours et de répétitions avec une acoustique exceptionnelle. Ce lieu est ouvert à tous et fonctionne avec 13 professeurs diplômés, 1 responsable pédagogique et une équipe bénévole administrative et technique autour d'une douzaine d'instruments différents. Le samedi 3 février 2007, venez découvrir ou redécouvrir l'ensemble

des professeurs pour un concert qui se déroulera à 20h30 à la Chapelle de Lauzières.